

MAIRIE DU 4^e SECTEUR

CONSEIL D'ARRONDISSEMENTS DU 4 NOVEMBRE 2025

La séance est ouverte à 17 heures 45 à la Mairie du 6/8 par Madame La Maire.

Madame la Maire. - Bonsoir à toutes et tous, je vous invite à prendre place pour que nous puissions démarrer notre séance de Conseil d'arrondissements du 4 novembre, et j'invite Lee Ferrero, le benjamin de notre assemblée, à faire l'appel.

(M. Lee Ferrero procède à l'appel)

Madame la Maire. - Merci beaucoup Monsieur Ferrero. Le quorum étant atteint, ce Conseil d'arrondissements peut valablement démarrer. Je déclare la séance ouverte. En commençant par vous préciser que vous n'avez pas reçu le PV du dernier Conseil d'arrondissements, il vous sera transmis pour le prochain Conseil d'arrondissements, celui du 16 décembre, avec celui d'aujourd'hui. Aujourd'hui, nous avons un Conseil d'arrondissements particulier puisqu'on n'a qu'un seul rapport, mais un rapport extrêmement important, c'est celui du budget de cette Mairie d'arrondissements. Sans plus attendre, je vais appeler mon premier adjoint, Jean-Marc Pantalacci-Bonnafous, à vous présenter le travail budgétaire qui a été préparé par notre équipe.

Rapport n°1 : BUDGET 2026 : état spécial d'arrondissements

Rapporteur : Jean-Marc PANTALACCI-BONNAFOUS

M. Jean-Marc PANTALACCI-BONNAFOUS. - Merci, Madame la Maire. Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, ce soir je vous présente la traduction financière de nos principaux axes d'action publique. Les orientations financières pour 2026 sont le prolongement naturel du travail engagé depuis cinq ans. Le travail comptable de cette année a été conséquent, c'est toute une administration qui avance dans l'objectif d'améliorer la qualité comptable et, après la réforme M57, différentes actions ont été menées cette année pour améliorer notre détail budgétaire.

La première mission de notre Mairie de secteur est d'assurer un service public de proximité et de qualité, c'est ce qu'attendent toutes les citoyennes et tous les citoyens du quatrième secteur, même et surtout dans un contexte de crises multiples qui ont forcément un impact important sur nos finances. En 2025 et en 2026, l'État demande de nouveaux efforts financiers aux collectivités d'une ampleur sans précédent pour l'aider à réduire le déficit. La Ville de Marseille devra faire face à nouveau à une forte baisse de dotation, alors que l'exigence de services publics efficents n'a jamais été aussi forte chez nos concitoyens.

Dans ce contexte difficile, la Ville de Marseille a choisi de préserver les mairies de secteur qui voient toutes leurs recettes de fonctionnement et d'investissement stabilisées, malgré la baisse programmée des dotations versées à la Ville. En retour, la Mairie des 6^e et 8^e arrondissements entend poursuivre ses efforts de transformation et d'adaptation du service public de proximité, via un pilotage toujours plus précis de nos projets et l'optimisation de nos dépenses, cela en collaboration étroite, bien sûr, avec la Mairie centrale.

Chaque jour, la Mairie de secteur met tout en œuvre pour disposer d'une administration compétente, réactive et à l'écoute des usagers, afin de leur rendre le meilleur service. Avant d'aborder le budget en détail, je rappelle que c'est la loi PLM du 31 décembre 1982, modifiée cette année au mois d'août, et son décret d'application du 1^{er} avril 1983 qui établissent les compétences des mairies de secteur. La Mairie des 6^e et 8^e arrondissements gère 82 équipements de proximité, pour la plupart destinés aux habitants du secteur, et pour tous les types d'équipements que vous voyez à l'écran ou que vous allez voir à l'écran, il y a de la gestion et une partie d'entretien. Il faut rajouter à cette liste les trois structures de Bagatelle, le bâtiment dans lequel vous vous trouvez, l'état civil et le bâtiment technique.

Pour 2026, notre dotation annuelle affectée par la Mairie centrale est de 1 982 283 € en fonctionnement, qui constitue la recette annuelle de notre Mairie pour son quotidien. Cette dotation est en hausse de 21 000 €, soit 1,1 % de plus que 2025. En investissement, ce seront 247 822 € pour la valorisation du patrimoine décentralisé. Des dépenses à caractère durable qui sont pour partie cofinancées par la Mairie centrale dans le cadre des réunions de programmation.

Ces montants constituent l'objet principal de ce rapport et ont été communiqués lors du conseil d'arrondissements du 29 septembre dernier.

Venons-en maintenant à l'examen de la répartition budgétaire proposée à cette assemblée, en commençant par la section de fonctionnement. Le premier domaine est celui des moyens généraux, qui est doté de 282 185 €. C'est le budget de fonctionnement des commandes des services. Il permet de couvrir des dépenses très diverses comme les fournitures d'entretien, les fournitures administratives et d'état civil, la location des copieurs, le petit équipement, les fluides ou encore l'entretien des véhicules de service.

Depuis 2020, nous avons souhaité et nous avons travaillé pour que ce pôle budgétaire soit exemplaire en termes de frugalité et de bonne gestion des données publiques, et ce pour dégager des marges de manœuvre financière sur les autres domaines. Il nous faut systématiquement privilégier les comportements vertueux et économies pour que les deniers publics soient en priorité consacrés aux habitantes et aux habitants du secteur.

À titre personnel, et en tant qu'adjoint délégué à l'état civil de cette Mairie de secteur, je voudrais dire ici ma satisfaction pour la haute qualité rendue aux usagers de ce service, le plus important de Marseille. Il ne cesse de s'améliorer, de se rapprocher des usagers et de se moderniser. Après l'ouverture en juin 2025 d'une permanence à la maternité de l'hôpital Saint-Joseph, permettant aux jeunes parents de déclarer leur enfant sur place, 2026 verra le passage à de nouveaux livrets de famille avec encarts numériques en lieu et place des actuels encarts manuscrits.

De plus, la Mairie du quatrième secteur poursuit sa démarche générale de développement d'une véritable gestion de la relation citoyenne engagée en 2024 : des réponses plus rapides et plus précises, une signalétique améliorée, un nouveau site internet, la facilitation du développement des démarches et des inscriptions accessibles en ligne, une information renforcée de nos agents pour accueillir et renseigner efficacement, et bien d'autres exemples. Bref, une administration plus performante et plus proche des usagers se dessine chaque jour davantage. Cet effort volontariste sera évidemment maintenu en 2026.

Le domaine suivant est le domaine information et protocoles et est doté de 200 780 €. Les très nombreux projets que cette majorité a mis en place n'ont de sens que s'ils sont portés à la connaissance des usagers dans la plus grande transparence. Aussi, après la remise à niveau et la modernisation du site internet de la Mairie, l'effort sera maintenu sur l'information aux usagers et les concertations tout au long de l'année. Ce budget de 200 780 € sera notamment employé à renforcer les outils d'information de nos administrés, notamment au travers de la poursuite de la publication des journaux de secteur. Je viens de vous en parler, quelle que soit la collectivité, les actions qu'elle engage doivent être portées à la connaissance des habitants qu'elle administre.

Ce journal du 6-8, qui présente les points-clés de l'action dans la Mairie de secteur, implique un effort conséquent pour les équipes de la Mairie, qui le rédigent, le conçoivent et le mettent en page. En 2025, les réseaux sociaux sont devenus un canal essentiel d'information, d'échange et d'interaction avec les habitants, les CIQ ou les associations.

La cérémonie d'accueil des nouveaux habitants de notre secteur est assurément un moment fort de la gestion de la relation citoyenne, sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs exercices. Ces moments privilégiés d'écoute permettent d'accueillir des centaines de nouveaux habitants, des familles, des seniors, pour leur présenter les principaux services publics que la Mairie de secteur met à leur disposition.

Le domaine enfance et jeunesse est doté de 394 980 euros. Les priorités de la majorité municipale, nous le savons, sont l'éducation et la place de l'enfant dans la ville. Pour cela, les capacités d'accueil dans nos centres aérés ont été augmentées toute l'année, et les périodes d'ouverture étendues, notamment durant le mois d'août. La diversification des activités a été renforcée : il y a des ateliers éducatifs dans les centres, une augmentation du

nombre d'activités, des cours de sport gratuits à destination des enfants et des jeunes durant les vacances, des activités pour les ados, notamment sportives et culturelles, et, évidemment, la mise en place du Conseil des enfants.

Nous avons également amélioré l'accueil des enfants dans nos centres d'animation, avec des espaces dédiés. La plus grande attention est accordée à la qualité des repas servis dans nos centres aérés, et nous avons continué à œuvrer dans ce sens en 2026, avec des repas qualitatifs. Davantage de fruits et de légumes et moins de produits carnés seront proposés dans les menus, et des circuits courts seront privilégiés.

Le centre aéré Falque a ouvert au printemps 2025. Ce sont trente places supplémentaires qui sont proposées pour les enfants âgés de 6 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires, suite au travail de diagnostic du territoire avec la DGA Ville des petites et des petits Marseillais. Des rencontres inter centres et inter quartiers sont organisées pour faire découvrir de nouvelles pratiques sportives sous la forme d'un championnat annuel, de novembre à juin.

Par ailleurs, nous avons remonté le volume des classes accueillies au camp nature Pastré, ainsi que les interventions de sensibilisation en faveur des écoles du secteur. Nous avons également renforcé l'utilisation de la plateforme POEM, qui est l'interface en ligne dédiée aux activités éducatives et aux projets culturels à destination des enfants.

Il y a eu, par exemple, la mise en place d'une bibliothèque à Falque, les rencontres intergénérationnelles à Michel-Lévy, une sortie dans un musée marseillais à chaque période de vacances scolaires pour l'ensemble des ACM.

Le Conseil des enfants participe à l'éveil de la citoyenneté et à l'importance de la chose publique. Ce Conseil délibère et propose à la Mairie du secteur de développer de nouvelles actions pour améliorer la vie des quartiers et la solidarité.

En février 2025 a été mise en place la deuxième session des représentants du CME, élus pour deux ans, avec six écoles représentées. L'objectif est de choisir des projets concrets à réaliser en lien avec les trois thématiques suivantes : solidarité, cadre de vie/environnement et bien-être à l'école. Il est également proposé aux élèves de CM1 et CM2 des 28 écoles élémentaires des visites de la Mairie du secteur et de l'état-civil.

Les "carrés enfants", déployés dans la plupart des événements emblématiques de la Mairie du secteur, rencontrent un franc succès auprès des familles. C'est un outil pédagogique et c'est aussi un réel service aux parents, sans lequel beaucoup de familles ne pourraient pas participer à diverses manifestations organisées par la Mairie.

Enfin, la formation des équipes d'animation à la prévention de la maltraitance infantile. L'objectif de ces formations est de faire un travail de sensibilisation aux bonnes pratiques

d'encadrement et de discernement, pour prévenir, repérer et agir contre la maltraitance infantile.

Nous abordons maintenant le domaine « événements et culture », doté de 340 000 euros. Au programme de 2026, une saison culturelle toujours aussi riche, avec les événements désormais incontournables que sont Musique à Bagatelle, Oh ! Ma parole, les Rencontres Vocales ou encore Culture au Jardin. Mais aussi de nombreux événements dans les quartiers, en mairie, sur des thématiques différentes tout au long de l'année.

On peut citer, entre autres, un Noël festif dans les 6^e et 8^e arrondissements, avec des animations à Bagatelle et au Cours Julien pour les familles, mais aussi de nombreux repas et animations pour nos aînés. On peut noter également des festivals de printemps autour de la transformation de l'espace public et de la végétalisation, à Bonnefon et à Vauban.

Des événements liés à la solidarité et à la vie associative : les portes ouvertes associatives, Octobre Rose, le Téléthon, la Journée mondiale contre le SIDA, les forums pour l'emploi. On peut également citer un cycle féministe en mars et en novembre. Chaque année, la Mairie des 6^e et 8^e arrondissements est toute entière mobilisée pour faire de la période de Noël un moment festif, magique et inclusif dès la fin novembre, avec des événements multiples sur tout notre territoire et dédiés à toutes et tous, familles, enfants, jeunes, seniors, adultes.

Avec 7 162 visiteurs à Bagatelle lors de son inauguration fin novembre 2024, l'exposition des lanternes de Noël a rencontré un succès sans précédent. Jusqu'à mi-janvier 2025, cette exposition lumineuse a mis à l'honneur la beauté du parc et a mis en valeur tout le quartier.

Nous mettons aussi régulièrement à l'honneur l'histoire des quartiers avec des conférences de l'historienne de renom, Judith Aziza. La Mairie de secteur favorise le développement des fêtes de quartier, comme par exemple les deux éditions de "La Voix est Belle", l'objectif étant évidemment de développer la culture contributive participative et de permettre ainsi aux habitants de se réapproprier leur quartier.

Passons maintenant au domaine des centres d'animation. Dans nos centres municipaux d'animation, 200 associations proposent 250 activités socioculturelles aux usagers, avec un succès de fréquentation qu'il faut souligner. Une ouverture de ces centres d'animation sera assurée au mois d'août pour maintenir des îlots de fraîcheur en période de canicule, mais aussi durant les fêtes de fin d'année, afin de proposer une offre aux personnes isolées.

Au sein des 14 équipements sportifs de notre Mairie de secteur, beaucoup plus de créneaux ont été utilisés par les associations sportives. De plus, le passage de 30 à 50 inscrits par activité sportive permet d'augmenter le nombre de seniors accueillis lors de chaque créneau.

En 2026, nous continuerons à assurer la pérennité du programme d'accès au sport pour toutes et tous, tout comme les

actions d'éducation populaire et de sensibilisation aux problématiques de santé. "Mon assiette a du goût », « Sportez-vous bien » en font partie.

En 2026, toujours, nous maintiendrons notre offre de services publics dans nos centres d'animation, via des permanences d'accueil et d'orientation qui ont pour but d'apporter une aide aux administrés pour leurs démarches administratives, et de favoriser l'accès au Droit et à l'accueil social de proximité.

Venons-en maintenant à la nature en ville et aux équipements locaux. Le budget consacré à ce service est de 509 000 euros. C'est une enveloppe budgétaire importante, car l'entretien de nos équipements est une mission importante et nous avons déjà consenti de nombreux efforts au cours des exercices précédents pour les remettre à niveau.

En 2025, nous avons contribué aux opérations d'entretien et de remontage de l'ensemble de nos espaces verts, aux travaux de réparation des systèmes d'arrosage et à l'entretien des aires de jeu. Il faut noter qu'une part importante de ce budget est consacrée à la réparation de nombreux actes de vandalisme.

Pour l'année 2026, nous consacrerons une part importante du budget à l'entretien et à la maintenance générale des jardins et aires de jeu. Bien entendu, nous poursuivrons nos efforts pour le développement du réseau des composteurs collectifs dans nos jardins, qui est un grand succès, à la fois écologique et convivial.

Nos équipements sportifs et nos centres d'animation sont également au cœur de notre attention pour une amélioration constante de la qualité du service public, de la sobriété énergétique ou encore des travaux d'accessibilité nécessaires aux personnes à mobilité réduite.

Nous arrivons maintenant à la représentation schématique de la répartition du budget de fonctionnement de l'année 2026.

Il indique l'évolution de la répartition de cette enveloppe budgétaire avec, en sous-titre, les pourcentages 2025 pour vous permettre de les comparer. Vous pouvez constater qu'il y a peu d'évolution dans la répartition budgétaire, car notre ambition est de consolider et de pérenniser les actions déployées dès 2020, qui ont fait la preuve de leur utilité pour les habitants des sixièmes et huitièmes arrondissements.

Nous en arrivons maintenant à la section d'investissement. Le diagramme est à l'écran. Il souligne l'effort que nous continuons à consacrer à nos équipements transférés dans le domaine de l'investissement, c'est-à-dire par nature : l'entretien, le soin, la renaturation et l'embellissement de nos 26 parcs et jardins, à commencer par le parc de Bagatelle, qui sont des hautes priorités pour la Mairie de secteur.

Cet effort déterminé implique un engagement humain, matériel et financier constant et considérable. 2025 a vu par exemple le réaménagement et la renaturation spectaculaires du jardin des Goumiers, le déploiement de splendides bancs en bois naturel au

jardin de Valbelle, la végétalisation du boulevard Vauban et de la place Notre-Dame-du-Mont.

En 2026, l'effort sera poursuivi avec la pose de nouveaux sièges bancs aux jardins Chabaud et à Corinthe, la plantation d'arbres à Sisley et à la Cadenelle, et la création de points d'eau au jardin partagé de Corinthe.

2026 verra aussi la poursuite de l'effort soutenu de maintenance et de rénovation de nos CMA. Il en est de même pour la rénovation de nos équipements sportifs, comme nous l'avons fait pour le stade de la Verrerie en 2025. Ce sera le tour en 2026 des terrains de tennis de Mazargues et du terrain de boule des Goudes.

Madame la Maire, j'en ai terminé pour cette présentation. Notre assemblée doit désormais se prononcer sur le rapport qui est affiché à l'écran. Je rappelle qu'il a reçu un avis favorable de la Commission.

Madame la Maire. - Merci beaucoup, Monsieur Pantalacci-Bonnafous. Je crois qu'on peut l'applaudir pour cette présentation.

(Applaudissements)

Madame la Maire. - Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a des questions dans la salle par rapport à cette présentation budgétaire ? Monsieur Perney.

M. Ludovic PERNEY. - Madame la Maire, chers collègues, j'ai écouté Monsieur le Premier adjoint. Il expliquait notamment qu'il n'y a pas eu de modification de la répartition.

Je dois vous dire que ce budget aurait dû être celui qui traçait un cap clair pour l'avenir de notre secteur. Je ne retrouve pas dans ce budget de cap clair. Néanmoins, je retrouve des modifications de la répartition des dépenses. On découvre en réalité des lignes budgétaires qui en disent long sur vos priorités.

Je vois notamment dans la section de fonctionnement les dépenses de fêtes et cérémonies, que vous augmentez de 28 000 à 45 000 euros, les frais de réception de 32 000 à 37 000, même celles des catalogues de 14 000 à 19 000 euros qui augmentent. Pendant ce temps-là, je crois que les marseillaises et les marseillais attendraient du concret. Du concret sur les écoles, du concret sur la sécurité, du concret aussi sur l'environnement, et notamment l'implantation des arbres, qu'on attend toujours.

En tout cas, à six mois des élections municipales, Madame la maire, on a bien compris qu'au sein de cette municipalité sortante, vous préférez résolument les jeux et la communication aux actions de fond. Dans ces conditions, nous voterons contre ce budget au nom du groupe Une Volonté pour Marseille.

Madame la Maire. - Merci beaucoup pour cette argumentation. Y a-t-il d'autres interventions sur ce budget ? Monsieur Pantalacci, vous voulez répondre à Monsieur Perney ?

M. Jean-Marc PANTALACCI-BONNAFOUS. - On peut effectivement répondre à Monsieur Perney que nous avons une colonne vertébrale de l'action publique, c'est-à-dire qu'on développe une action publique

avec des convictions et des certitudes, et que cette colonne vertébrale est destinée justement à armer le secteur.

Vous avez dit qu'il n'y avait pas d'implantation d'arbres. Vous n'avez pas dû écouter ce que je vous ai dit, puisque j'en ai parlé.

Maintenant, nous avons la volonté d'amener à ce secteur, avec les moyens d'une Mairie de secteur, des améliorations constantes. La meilleure preuve, c'est que notre budget est exécuté à quasiment 100 % tous les ans, alors que ce n'était pas le cas avant.

(Applaudissements)

Madame la Maire.- Merci beaucoup. Est-ce qu'il y a d'autres prises de parole ? Si cela vous convient, je passe ce budget, ce rapport au vote. Donc, j'ai bien noté le vote contre d'Une Volonté pour Marseille. Qui vote contre également ? Monsieur Marandat également. Qui s'abstient ? Il est adopté, merci beaucoup.

Rapport n°2 : Présentation du budget 2026 sous le prisme « Évaluation Climat du Budget - ECB » conformément aux engagements pris par la Mairie de secteur
Rapporteur : Pierre CECCALDI

Madame la Maire.- En complément de cette présentation et de ce débat budgétaire, je vous propose que nous écoutions Monsieur Ceccaldi qui va nous présenter l'évaluation climat de ce budget, comme nous le faisons depuis maintenant des années, et qui nous donne à voir ce travail budgétaire avec cette traduction climat qui nous tient vraiment à cœur. Monsieur Ceccaldi.

M. Pierre CECCALDI.- Merci, Madame la Maire. Chers collègues, chers habitants. J'ai la charge de vous témoigner, dans le cadre d'une action de transparence, jointe au budget, l'évaluation climatique du budget qui est un dispositif de comptabilité carbone que l'on a mis en place depuis désormais deux ans dans notre Mairie de secteur.

L'évaluation climatique du budget, c'est simplement classifier toutes les dépenses selon un code couleur, selon qu'elles sont plus ou moins favorables ou compatibles avec la trajectoire climatique des accords de Paris. Cette démarche s'inscrit dans la stratégie de contribution aux objectifs climat de la Ville, qui fait notamment l'objet d'un contrat climat en collaboration constructive, je dois le dire, avec la Métropole Aix-Marseille-Provence, mais également avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Cette contribution aux objectifs climatiques, c'est d'abord qu'il a fallu faire un état des lieux des émissions de gaz à effet de serre, cela s'est fait il y a trois ans, c'était un exercice assez lourd de diagnostic. Nous avons pris la décision de ne pas le renouveler, notamment parce que notre échelon institutionnel, l'échelle du secteur, n'est pas vraiment équipé pour activer ce

levier. Par contre, on a mis en place l'évaluation climatique du budget, qui est plus adaptée pour le suivi des dépenses.

Je vous montre la répartition des dépenses climatiques sur la diapositive, pour 2025, c'est le budget en cours d'exécution. Et sur cette diapositive, c'est le budget 2026 qui vient de nous être présenté par Monsieur le Premier adjoint. Cette fois-ci, les dépenses sont réparties, on les classe selon que cette dépense-là est plus ou moins compatible avec la trajectoire des accords de Paris.

On a encore un cinquième, dans l'opération des services de proximité qui sont les nôtres, de dépenses qui sont défavorables. C'est typiquement des fluides énergétiques d'origine fossile, donc des choses comme le fioul ou le gaz pour les bâtiments, et puis des véhicules de service qui sont thermiques encore.

Dans le budget d'investissement, on a aussi une petite part qui est défavorable, vous voyez que c'est 2 % sur l'investissement de 2025. Ce sont des installations de climatiseurs. Comme quoi on ne s'interdit pas non plus d'installer des climatiseurs, c'est-à-dire qu'on fait de l'écologie raisonnable et raisonnée, et quand les besoins sont là, on fait aussi des dépenses qui sont défavorables pour le climat, mais on essaie de les faire de manière arbitrée, et avec parcimonie.

Sur cette année, même avec cette dépense, on installe encore plus de climatiseurs en 2026 qu'en 2025, simplement parce qu'il faut faire face à un enjeu de confort thermique dans les bâtiments pour nos cérémonies et nos usagers, et c'est notre rôle en tant que Mairie de secteur et équipe gouvernante.

Ce que je vous présente maintenant, c'est le comparatif entre 2025 et 2026 selon que les dépenses sont défavorables, jusqu'aux très favorables. Vous voyez qu'en fait, d'année en année, la répartition de chaque poste est comparable. Et pour autant, on fait aussi des efforts de remontée de données parce que, typiquement, sur la partie gauche, en rouge et gris, défavorable et neutre, il faut aussi avoir à disposition, soit dans une centrale d'achat public, soit dans des appels d'offres, des alternatives bas carbone. Ce n'est pas toujours le cas, donc on travaille aussi en bonne intelligence avec les services de la Mairie centrale pour qu'il y ait un protocole d'achat vert, qui soit généralisé sur tous les postes.

Voilà les actions que l'on a menées grâce au service de la Mairie centrale, puisque c'est la rénovation énergétique du bâtiment, ça sort des compétences directes de la Mairie de secteur. Mais c'est parce qu'on avait des équipes qui ont travaillé, sur un diagnostic et une liste de priorités à mettre en œuvre pour la décarbonation du bâtiment, que ces travaux ont pu être effectués.

C'est dans deux CMA : le CMA Pastré, où on a remplacé le système de chauffage qui était au fioul historiquement, le plus émissif qu'on puisse faire dans le système de chauffage des bâtiments, et ça a été remplacé par des pompes à chaleur avec VRV, ça veut dire volume de réfrigérant variable. Et donc ça, c'est une solution de chauffage très, très efficace, quatre à cinq fois plus efficace en fait qu'un chauffage au fioul.

Et sur la ligne d'en dessous, le CMA Sylvabelle, je crois qu'on a aussi en partie d'une association corse, et donc ils sont ravis, je suis sûr, d'avoir un bâtiment rénové avec des doubles vitrages, des ouvrants qui ont été tous changés. Et donc il y a une meilleure efficacité énergétique du bâtiment et un meilleur confort pour les usagers et les services. Merci beaucoup pour votre attention.

(Applaudissements)

Madame la Maire. - Merci beaucoup, Monsieur Ceccaldi. On a des questions sur cette présentation de l'évaluation climatique du budget ? Pas de questions ? Je vous remercie beaucoup.

Je voudrais vraiment saluer le sérieux et l'engagement à la fois des élus de cette majorité d'arrondissements, présents, attentifs et engagés dans ces démarches. Je voudrais vous dire que ce budget qui vous a été présenté ce soir est le fruit de nombreuses conférences budgétaires pour le constituer, avec les élus et avec l'administration. Je remercie beaucoup notre administration qui s'engage dans ce travail d'amélioration de qualité comptable, pour pouvoir rendre ces informations les plus visibles et les plus compréhensibles.

Cette démarche d'évaluation climatique du budget est une démarche absolument volontariste de cette Mairie de secteur, pour pouvoir avoir une aide à la décision sur cet axe qui nous tient absolument à cœur. Je suis très heureuse que l'on puisse chaque année s'améliorer et affiner, donc merci beaucoup à toutes et tous pour ce travail.

Je voudrais finir en disant un petit mot à mon opposition. Je vous remercie, Monsieur Perney et Monsieur Marandat, d'avoir été présents. C'est mieux que l'année dernière où personne n'était là pour parler de cette étape importante dans l'année de la Mairie de secteur, que de prévoir un budget. Je vous remercie beaucoup pour votre présence et d'avoir manifesté votre présence dans le débat et dans vos questions.

Je regrette qu'on n'ait pas pu avoir un débat plus de fond sur ce qu'est un budget de Mairie de secteur. Vous m'avez vu sourire, vous nous interpellez sur des compétences qui ne sont pas celles de la Mairie de secteur. Sur la sécurité, c'est d'abord une compétence de l'État. Vous nous interpellez sur ces questions en permanence, je vous remercie de le faire, c'est très bien. On est très heureux dans cette Mairie de secteur d'avoir une constance dans notre action publique et de montrer notre détermination, au fur et à mesure, à créer ce qui est notre première priorité : ce lien de proximité dans ce secteur avec les habitants, et qui se traduit effectivement par des moments qui nous rassemblent.

Depuis 2020, ils sont à chaque fois, chaque année, de plus en plus nombreux, et ils s'opèrent autour de conditions d'accueil qui sont simples, mais qui nous permettent de multiplier les événements. Souvent, on en rigole à la fin des moments qui nous rassemblent. Je termine toujours par : « Venez, on va se rassembler autour de notre fameux jus de pommes ». Ici, les conditions d'accueil sont simples, mais ça nous permet de faire beaucoup de choses.

Si vous aviez bien écouté la présentation de Monsieur Pantalacci-Bonafous, vous auriez pu entendre tout ce qu'il y a dans ces fêtes et cérémonies, ces accueils de nouveaux arrivants, tous ces moments qui nous paraissent absolument importants et qui se traduisent dans nos priorités et dans ce budget.

Merci beaucoup à tous d'avoir été là, d'avoir été présents pour ce moment budgétaire. C'est extrêmement important dans la vie d'une collectivité. Merci pour ce travail et à très bientôt. Je crois que c'est le 16 décembre pour notre prochain Conseil d'arrondissements. Merci beaucoup. Bonne soirée.

(Applaudissements)

La séance est levée à 18 heures 19 par Madame la Maire.